



COMMUNICATION

NOM DE L'ASSOCIATION :

Manifestation

Date manifestation

Lieu manifestation

Demandeur

Coordonnées demandeur

Courriel

Service concerné

COMMUNICATION

Date de traitement de la demande

Communication ville souhaitée*

VALLET INFO

ARTICLE VALLET INFO

OUI ☐

FORMULAIRE A COMPLETER SUR LE SITE DE LA COMMUNE

<https://www.vallet.fr/annoncer-un-evenement/>

Diffusion bimestrielle (tous les 2 mois)

décembre-janvier

juin-juillet

février-mars

août-septembre

avril-mai

octobre-novembre

Contenu à envoyer avant le 1er du mois précédant la parution

SITE INTERNET ET FACEBOOK

AGENDA DU SITE

OUI ☐

NON ☐

ARTICLE FACEBOOK

OUI ☐

NON ☐

Supports à votre disposition pour vos outils de communication

BANDEROLES

BANDEROLES

OUI ☐

NON ☐

SI OUI, COMBIEN ?

1 ☐

2 ☐

Dimensions conseillées : 500 x 70 cm

Les banderoles < 90 cm (hauteur) et < 600 cm (longueur) ne seront pas acceptées

Dans le cas d'une suite favorable les banderoles seront installées par les services techniques sur les sites prévus à cet effet (rond-point de la Gendarmerie et rond-point du Champilambart - à choisir) et doivent être déposées à l'accueil avant la date indiquée ci-dessous. En cas de trop fortes demandes sur les dates demandées, la mairie pourra choisir de ne diffuser qu'une seule banderole.

Les banderoles doivent impérativement être récupérées en mairie au maximum 15 jours après l'événement. Les banderoles non récupérées seront détruites.

AFFICHAGE DANS LES VILLAGES

AFFICHE

OUI ☐

NON ☐

Si oui, déposer 11 affiches à l'accueil au moins trois semaines minimum avant la date de l'événement. Elles seront mises dans les supports des villages par les services techniques.

FLÉCHAGES

FLÉCHAGES

OUI ☐

NON ☐

>> Consulter le plan

A installer par vos soins la veille de l'événement et à retirer IMPERATIVEMENT le lendemain.

Format maximum : hauteur = 30 cm - longueur maximum = 80 cm

CADRE RÉSERVÉ A LA MAIRIE

ARTICLE VALLET INFO :

ACCORD ☐

REFUS ☐

PAS DEMANDÉ ☐

CONTENU A FOURNIR AVANT LE :

ARTICLE SITE INTERNET :

ACCORD ☐

REFUS ☐

PAS DEMANDÉ ☐

PUBLICATION FACEBOOK :

ACCORD ☐

REFUS ☐

PAS DEMANDÉ ☐

BANDEROLE :

ACCORD ☐

REFUS ☐

PAS DEMANDÉ ☐

DATE LIMITE DE DEPÔT :

AFFICHAGE VILLAGE :

ACCORD ☐

REFUS ☐

PAS DEMANDÉ ☐

DATE LIMITE DE DEPÔT :

FLECHAGE :

ACCORD ☐

REFUS ☐

PAS DEMANDÉ ☐

A INSTALLER LA VEILLE ET RETRAIT LE LENDEMAIN

COMMENTAIRE :

ATTENTION !

En cas de non respect des dates indiquées, il ne sera pas possible de communiquer.

L'affichage qualifié de "sauvage" c'est-à-dire sans autorisation ou en dehors de ces supports est interdit et passible d'une amende.